

Séance du 20 décembre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 décembre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mme Boé, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Lauqué, Mme Durruty à M. le Maire, M. Lozano à Mme Gibaud-Gentili, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Castel à Mme Doucet-Joyé, Mme Demont à Mme Salducci, M. Arandia à Mme Bisauta, Mme Touraton à Mme Boé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, M. Bergé à Mme Thicoïpé, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Boé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE** – Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la ville.

1) **SUBVENTIONS POUR TRAVAUX**

Comme suite aux délibérations des 2 février 1994, 21 mars 2002 et 22 décembre 2005 sur le cadre général d'aides aux propriétaires, le conseil municipal est amené à se prononcer sur les nouvelles demandes déposées. Le tableau ci-dessous précise les subventions individuelles à apporter.

PROPRIETAIRES	ADRESSES	MONTANTS TRAVAUX TTC (en €)	MONTANTS SUBVENTIONS (en €)		
			Montants possibles	Plafonds	Montants retenus
ARBEL IMMOBILIER	21, rue des Basques	2 202,00	584,22	7 920,00	584,22
AUSTIN Charles	22, rue des Basques	12 215,00	2 785,20	10 560,00	2 785,20
BERTRAND Hervé	42, rue Pannecau	1 665,00	256,80	4 950,00	256,80
BONNEMAISON Yves	32, rue des Basques	2 516,00	192,60	7 920,00	192,60
CHABAGNO et Cie	6/8, place de la Liberté	6 898,00	2 460,47	28 512,00	2 460,47
COPROPRIETE	6, place de la République	6 248,00	1 564,88	15 840,00	1 564,88
COPROPRIETE	1, place Pasteur	19 857,00	1 275,23	3 960,00	1 275,23
DUMOND Marie-Christine	17, rue Thiers	1 005,00	224,70	5 940,00	224,70
FONCIA BOLLING	40, rue Port Neuf	965,33	73,85	11 088,00	73,85
FONCIA BOLLING	12, rue Argenterie	5 301,00	335,55	7 920,00	335,55
FRIEMEL Odile	28, rue Pannecau	169 278,00	11 219,94	10 560,00	10 560,00
GRIMAUD Serge	30, rue des Faures	4 842,00	706,20	3 960,00	706,20
GUILLOU	50, rue d'Espagne	2 779,00	513,60	3 960,00	513,60
LARRALDE Françoise	28, rue Poissonnerie	58 317,00	10 593,00	43 560,00	10 593,00
MANOIR DE FRANCE	79, rue d'Espagne	17 685,00	2 375,40	4 950,00	2 375,40
MANOIR DE FRANCE	19 RUE GUILHAMIN	18 182,21	1 766,14	17 424,00	1 766,14
MARMOUYET Jean-Pierre	3, rue Port de Castets	69 664,63	2 664,09	11 880,00	2 664,09
MEZURE Jean-Pierre	13, rue des Tonneliers	29 316,41	3 517,93	5 280,00	3 517,93
MOSNIER et DELBOSCO	24, rue Port Neuf	4 701,58	513,60	4 950,00	513,60
MOUSTIRATS Michel	6, rue des Basques	14 870,86	2 812,41	11 880,00	2 812,41
NIORTHE Claudette	16, rue Argenterie	2 894,00	481,50	4 752,00	481,50
PAGOLA Anne	4, place Pasteur	2 914,00	786,00	15 840,00	786,00
SCI BELZUNCE	6/8, rue de la Salie	400 000,00	25 397,12	16 632,00	16 632,00
THEPAULT Hervé	25, rue d'Espagne	8 741,00	1 027,20	7 920,00	1 027,20

WEIL Caroll	2, rue Argenterie	154 227,00	8 312,40	23 740,00	1 891,25 (reliquat 1 ^{ère} tranche)
WEIL – ROUSSO	2, rue Argenterie	154 227,00	10 332,33	23 740,00	10 332,33 (2 ^{ème} tranche)

Travaux devant être commencés avant le 1^{er} janvier 2014

Ces subventions seront versées au vu des factures acquittées et si le bénéficiaire s'engage à laisser sur son immeuble un panneau indiquant que son opération est subventionnée par la Ville de Bayonne, le panneau restant en place pour une durée d'au moins six mois.

2) SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES A CELLES DE L'ANAH

PROPRIETAIRES	IMMEUBLES CONCERNES	MONTANTS TRAVAUX en € TTC	SUBVENTIONS ANAH en €	SUBVENTIONS VILLE en €
COSNAY Claude	16, rue des Cordeliers	63 611,76	0	2 500,00*
MANOIR DE FRANCE	34, rue Maubec	90 768,54	19 773,00	3 295,00

* prime à la valorisation énergétique

Le montant total des subventions pour cette séance est de 82 721,15 €, induisant un montant total de travaux de 1 171 665,32 €.

L'engagement budgétaire est subordonné au commencement d'exécution des travaux ou sera fixé conventionnellement avec le pétitionnaire pour les restaurations pluriannuelles.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le versement des subventions détaillées ci-dessus.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Ont signé au registre les membres présents.